
*La diversité culturelle et linguistique au Canada et au Maroc
en droit interne et en droit international*

PROGRAMME DU COLLOQUE

Date et lieu

Vendredi 30 octobre 2015

Faculté de droit de l'Université de Montréal,
Salon François-Chevrette, Pavillon Maximilien-Caron

08:30 - 08:45 Accueil des participants

08:45 - 09:00 Mot de bienvenue : M. Stéphane ROUSSEAU, vice-doyen aux études supérieures et à la recherche

09:00 - 10:40 **1^{re} séance : *La reconnaissance de la diversité linguistique et culturelle***

Présidence: M. Stéphane Beulac, Faculté de droit de l'Université de Montréal

« Le discours du Protectorat sur la diversité juridique au Maroc - Le cas du droit dit « berbère » »
Pr. Mourad BOUSSETTA, Faculté de droit et de science politique, Université Cadi Ayyad

« La reconnaissance constitutionnelle de la diversité culturelle au Maroc »
Pr Aïcha ABOUNAI, Faculté de droit et de science politique, Université Cadi Ayyad

« La Cour suprême et la protection des communautés linguistiques francophones du Canada »
M. Frédéric BÉRARD, chargé de cours et doctorant à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

10:40 – 11:00 Pause-santé

11:00 - 12:30 2^e séance : *La promotion de la diversité des expressions culturelles ou linguistiques*

Présidence: M. Han-Ru Zhou, Faculté de droit de l'Université de Montréal

« La contribution du droit d'auteur à la diversité culturelle »

Pr Ysolde GENDREAU, Faculté de droit de l'Université de Montréal

« La protection de la propriété intellectuelle, forme emblématique de la diversité des expressions culturelles à l'ère numérique »

Pr Radouane KHOULAFI, Faculté polydisciplinaire, Université Sultan Moulay Slimane

« La régulation des médias et des productions culturelles dans l'environnement hyperconnecté »

Pr Pierre TRUDEL, Faculté de droit, Université de Montréal

12:20 - 13:30 - Déjeuner libre

13:30 - 15:00 3^e séance : *Diversité, démocratie et pouvoir judiciaire*

Présidence: Mme Noura Karazivan, Faculté de droit de l'Université de Montréal

« Le discours des droits: un frein à la défense des droits des minorités? »

Pr Jean LECLAIR, Faculté de droit, Université de Montréal

« Identité culturelle et diversité linguistique au Maroc : Vers de nouvelles modalités de l'unité nationale ? »

Pr Mohammed NACHTAOUI, Faculté de droit et de science politique, Université Cadi Ayyad

« Droit international privé et relativisme culturel : entre contrastes et paradoxes »,

Pr Harith AL-DABBAGH, Faculté de droit, Université de Montréal

15:00 - 15:20 Pause-santé

15:20 - 16:45 4^e séance : *Diversité culturelle et libéralisation du commerce*

Présidence: Isabelle Duplessis, Faculté de droit de l'Université de Montréal

« La place de la diversité culturelle en droit de l'OMC »

Pr Hervé PRINCE, Faculté de droit de l'Université de Montréal

« Le statut des produits culturels au Maroc au centre des divergences euro-américaines à travers les accords de libre échange »

Pre Fatiha SAHLI, Faculté de droit et de science politique, Université Cadi Ayyad

« Articuler le commerce et la culture dans un univers juridique fragmenté : les approches canadienne et marocaine au sein, et au-delà, de la Convention sur la diversité des expressions culturelles »

Pre Véronique GUÈVREMONT, Faculté de droit, Université Laval

16:45 *Conférence de clôture* : « Droits fondamentaux et pluralisme »

M. Jacques FRÉMONT, Président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, (vice-recteur de l'Université de Montréal, 2005-2010, ancien doyen de la Faculté de droit).